

1
(N° 373.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Gérard Loyens, gendarme, de résidence à Blankenberghe.

MESSIEURS,

Par pétition du 25 juin 1840, le sieur Gérard Loyens, gendarme à cheval, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Bréda le 13 mars 1800, est entré au service militaire de la Belgique, près le 6^e régiment des hussards, le 9 décembre 1818, est passé dans la gendarmerie le 27 juin 1827, a fait avec ce corps les campagnes de 1831 et 1833 contre la Hollande, a continué jusqu'à ce jour de servir dans la même arme, a épousé une belge et a constamment mené une conduite qui lui a concilié l'estime de ses chefs, au point que ceux-ci le signalent comme un excellent sujet qu'ils tiennent beaucoup à conserver.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
